



VERANDA DANS MAISON SUR COPROPRIETE

Par **rose94**, le **31/10/2011** à **09:40**

bonjour pour nous situer :

Nous habitons dans une copropriété partagée en 4 immeubles donnant sur rue et jardins intérieurs. A l'intérieur de ces jardins, une barre de 5 petites maisons mitoyenne ... Les propriétaires des maisons accèdent à leurs habitations par un chemin donnant sur rue.

De nombreux problèmes partagent les habitants des immeubles et des maisons ceux ci n'ayant pas les memes priorités.

Le conseil syndical composé uniquement de propriétaires des appartements ne tient que rarement compte de leurs demandes...

Les maisons possèdent chacun un petit jardin de 50m2 devant par lequel ils accèdent chez eux et fermé par une petite barrière et la même parcelle à l'arrière, en jouissance privative.

Cela fait 2 ans que nous demandons en AG le droit de pouvoir monter sur l'arrière de notre jardin une petite véranda de moins de 20m2 et que ceci nous est refusé.

La première fois car l'immeuble, neuf, n'avait pas reçu tous les papiers de conformité suit à sa livraison et qu'il n'y avait pas de plans à notre projet.

La deuxième fois, plans, photos, explications, joints à notre dossier cela nous a été refusé car une poignée de copropriétaires (jaloux??) menés par le Président du Conseil Syndical, avec lequel nous nous étions disputés pour des raisons de dépenses dans la copropriété, ont monté la majorité de l'assemblée présente (45 propriétaires sur 80) contre nous.

Que pouvons nous faire l'année prochaine?, en sachant que la mairie nous a donné une réponse positive de principe, au projet.

En sachant que les propriétaires des immeubles ne voient pas derrière les maisons y compris les étages supérieurs, donc ne sont pas gênés par la vue d'une véranda de l'autre côté, et que les voisin des maisons sont d'accords.